

15 FEB 2017

00001127

DECISION

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DE SECURITE
SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

- Vu le statut régissant le personnel de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires ;
- Vu la lettre du Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Budget) n° 8733/E du 25 Novembre 2016 portant l'accord préalable pour l'organisation des examens d'aptitude professionnelle au profit des techniciens, relevant de l'ONSSA (agents statutaires);
- Vu le procès-verbal de délibération sur les résultats finaux de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de technicien du 1^{er} grade et 2^{ème} grade (options : **santé animale et Hygiène alimentaire**)

Décide

Article unique: La liste des candidats déclarés admis, par ordre de mérite, à l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de technicien du 1^{er} grade et de 2^{ème} grade, organisé le **25 Décembre 2016**, est arrêtée comme suit:

Grade de Tech 2G au grade de Tech 1G

Option : **Hygiène Alimentaire**

Nom et Prénom	OPTION
REBBOUH ABDESLAM	Hygiène Alimentaire

Option : **Santé Animale**

Nom et Prénom	OPTION
LAHRAOUI MOULOUD	Santé Animale
BENZIDANE HASSAN	Santé Animale

Grade de Tech 3G au grade de Tech 2G

Option : **Santé Animale et Hygiène Alimentaire**

Nom et Prénom	OPTION
SAMSAH MY HAFID	Santé Animale




Le Directeur Général de l'Office National de Sécurité
Sanitaire des Produits Alimentaires
M. Ahmed BENTOUHAMI